

RESTITUTION POINTS

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
AUBAGNE  
9, Avenue JEANNE D'ARC  
13400 AUBAGNE

copie à M. Réglay

MINISTERE DE L'INTERIEUR  
Secrétariat général / DMAT / SDCSR / FNPC  
Place Beauvau  
75 008 Paris

Références à rappeler : RO 16/00015504 – PV 6245427165  
AFM 161160138975

Objet: Demande de restitution de points

Nom :  
Prénom : LAURENT  
Né(e) le : 17/09/1969  
N° de permis de conduire :

**Infraction(s) concernée(s) :**

- 1 fois 031060 CONDUITE D'UN VEHICULE AVEC UN PERMIS PROBATOIRE ET UNE CONCENTRATION D'ALCOOL PAR LITRE D'AU MOINS 0,20 GRAMME DANS LE SANG OU 0,10 MILLIGRAMME DANS L'AIR EXPIRE ART.R.234-1 §I 1°, ART.L.234-1 §I, ART.L.223-1 AL.2 C.ROUTE. ART.R.234-1 §I AL.1,§III C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à GEMENOS(13420), DEPARTEMENTALE D396, en date du 17/04/2016 à 16h13, par procès verbal n° €

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir restituer sur le permis de conduire de la personne ci-dessus mentionnée les points relatifs à l'infraction indiquée.

Pièces jointes:

- Copie de l'annulation d'AFM

Fait à AUBAGNE, le 23 janvier 2017

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
(CACHET+SIGNATURE OBLIGATOIRE)